

Prévention des risques

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction générale de la prévention des risques

**Arrêté du 21 avril 2009 portant nomination  
à la commission interministérielle du transport des matières dangereuses**

NOR : DEVP0905904A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire en date du 21 avril 2009, sont nommés membres de la commission interministérielle du transport des matières dangereuses :

M. Pascal Prudhon, représentant le laboratoire national de métrologie et d'essais, en remplacement de M. Bernard Picque ;

Mme Pascale Ascensio, représentant la société Air France, en remplacement de M. William Baquiast ;

Mme Anaïde Burel, représentant l'union française du commerce chimique, en remplacement de M. Mickaël Talarmain ;

Mme Céline Caroly, représentant l'union des industries chimiques, en remplacement de M. Dominique Rain.

Ces membres sont nommés pour la durée du mandat restant à courir, tel qu'il résulte de l'arrêté du 28 septembre 2007 portant nomination à la commission interministérielle du transport des matières dangereuses.